

TFP - AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Maintien et Actualisation des Compétences

Public : Agent de Prévention et de Sécurité titulaire de la carte professionnelle.

Durée : TFP : 24 heures (3 jours) Horaires : 8h-12h / 13h-17h - 12 participants maximum

Prérequis :

- Connaître le métier : une évaluation écrite est proposée et porte sur 10 questions à réponse courte
- Etre à jour d'une formation de secouriste
- Etre titulaire de l'autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS

Objectifs :

- Se remémorer et appliquer la réglementation en respectant la loi et autrui
- Savoir gérer un conflit dans le cadre de son travail
- Connaître les mesures en place d'inspection filtrage et d'inspection visuelle des bagages
- Développer ses connaissances sur la prévention des risques terroristes
- Développer et entretenir sa culture de la sécurité.

Pédagogie :

- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles et de travaux en groupe
- Projection du contenu de la formation via un vidéoprojecteur.

Matériel pédagogique :

- Palpation et inspection visuelle : matériel de simulation, gants, appareil de détection électronique
- Risques terroristes : armes de types AK47, armes de poing, explosifs, munitions (factices, dématérialisées)
- Secourisme tactique : présentation et découverte de matériels spécifiques
- Remise d'un livret reprenant tout le programme

PROGRAMME

Module 1 « Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité » – 4 heures.

Connaître :

- Les évolutions récentes du livre VI du Code de la Sécurité Intérieure
- Le Code de Déontologie
- Le principe d'exercice exclusif
- Les conditions de détention et d'usage d'armes
- Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes
- La non-confusion avec un service public
- Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et venir.
- Les articles 53 et 73 du Code de Procédure Pénale
- La non-assistance à personne en danger
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété
- Le secret professionnel.

Module 2 « Compétences opérationnelles générales » – 7 heures

Gérer les conflits – 3h30

- Savoir traiter une agression verbale
- Savoir gérer ses émotions
- Savoir adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions

Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage – 3h30

- Connaître le cadre légal de palpations de sécurité et de l'inspection visuelle des bagages
- Connaître les modalités d'agrément
- Connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions
- Connaître les techniques d'inspection visuelle des bagages et de la palpation.

Module 3 « Compétences opérationnelles spécifiques - Prévention des risques terroristes » – 13 heures.

Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme

- Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et de l'autorité de l'Etat).
- Les différents types de terrorisme.
- Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques)
- Connaître les différents modes opératoires traditionnels

Evaluation pédagogique :

MAC TFP : QCU de fin de formation

En fin de formation, remise d'une attestation de suivi de stage de maintien et actualisation des compétences – document à envoyer au CNAPS pour renouveler la carte professionnelle.

Responsable pédagogique :

William DEPRAD

Lieu – Dates – Tarifs : nous consulter

Prévention des actes terroristes :

- Développer ses réflexes en matière de prévention
- Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi
- Comment détecter et prévenir
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité

Réagir face à la menace :

- 3 thèmes abordés
- S'échapper – Se cacher – Combattre en dernier recours

Secourir :

- Notions de secourisme tactique.
- Comment agir face à des blessés présentant des plaies par balle(s) ou des blessures suite à des explosions.